

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 10 novembre 2014 à 19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-11-218**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2014 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Présentation du budget 2015 – Date d'une séance spéciale ;
07. Attribution des responsabilités des membres du conseil ;
08. Ventes pour taxes impayées – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
09. Ventes pour taxes impayées – Désignation ;
10. Avis de motion – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2015 ;
11. Affectation – Surplus accumulé au 31 décembre 2013 ;
12. Demande de prolongation de délai relatif à l'adoption des règlements de concordance pour tenir compte de la révision du schéma d'aménagement ;
13. Souper de Noël – Autorisation de participation ;
14. Compteurs d'eau – Autorisation d'achat ;
15. Travailleur de rue – Fin de l'entente ;
16. Parc Lafrenière – Officialisation auprès de la Toponymie du Québec ;
17. Enseigne du Parc Industriel – Autorisation de paiement ;
18. Site des neiges usées – Mandater Pierre Pépin, arpenteur-géomètre ;
19. Comité des loisirs – Fête de Noël ;
20. Surplus accumulés – Comité des loisirs – Fête de l'halloween ;
21. Cage à chiens – Autorisation d'achat ;
22. Cours d'eau « Lavoie, branche Laforce » - Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
23. Maison des jeunes du Bas Saint-François – Demande de subvention 2014 ;
24. Office Tourisme Nicolet-Yamaska – Plan partenariat 2015 ;
25. Vélo sur la rivière – Adoption du budget 2015 ;
26. Opération Nez rouge – Commandite ;
27. Le lien maison de la famille – Demande de commandite ;
28. Programmation de travaux 2014-2018 ;
29. Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François – Approbation du budget 2015 ;
30. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 octobre 2014 ;
31. Varia ;
  - a) Cours d'eau « Joseph Courchesne » - Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
32. Documents déposés ;
33. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
34. Période de questions ;
35. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 OCTOBRE 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 14 octobre 2014, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2014-11-219

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 14 octobre 2014 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 7 novembre 2014 ;

2014-11-220

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2014.

\_\_\_\_\_  
*Lyne Bertrand*,

*Adjointe aux finances*

#### **Déboursés directs**

1	4524	Lafrenière Audréane - Honoraires professionnels inauguration Parc Lafrenière	300.00 \$
2	4573	Feuillet paroissial Bas St-François - Espace publicitaire pour 2014 - R.2014-10-216	100.00 \$
3	4574	Conseil de bande d'Odanak - Quote-part déneigement rang St-Joseph - R.2014-10-215	750.00 \$
4	4575	Réseau Biblio CQLM - Inscription rencontre "Le Réseau en folie" pour 3 bibliothécaires - R.2014-10-212	75.00 \$
5	4576	Guévin-Michaud Marie-Pier - Contribution pour la Fête de l'Halloween - R.2014-10-211	600.00 \$
6	4577	Succession Jules Michaud - Remboursement de taxes	50.98 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>1 875.98 \$</b>

#### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne - Déplacement de octobre	53.50 \$
3		Isabelle Tougas - Déplacement de octobre	8.75 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux - Cellulaire de octobre	60.00 \$
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de septembre et déplacement octobre	69.00 \$
7		Richard Fontaine - Cellulaire de octobre	50.00 \$
8		Éric Traversy - Cellulaire de octobre	50.00 \$
9		François Roy -	
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>291.25 \$</b>

#### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Octobre	1 628.75 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame octobre	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Octobre	5 230.33 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. octobre	7 643.38 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. octobre	3 297.39 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque octobre	18.34 \$
7		RREMQ - Fond de retraite remise de septembre	3 439.07 \$
8		Télus Mobilité - Octobre maire et dg	115.78 \$

9		Visa Desjardins -	1 207.83 \$
		<b>Sous-total des factures déjà payées</b>	<b>22 644.05 \$</b>

### Fournisseurs

			- \$
1	4578	Alain Traversy Enr. - Support pour puits égout ND	45.99 \$
2	4579	Aubin Pélissier - Main d'oeuvre pour remplacer valve expansion air climatisé central hv	202.36 \$
3	4580	Bétons Trio - Béton pour gazebo	585.84 \$
4	4581	BF-Tech - Abaissement et réinstallation borne incendie (5, Côte de l'Église)	1 204.18 \$
5	4582	Boisvert Lyne - Nourriture Journée Forum-citoyens, déplacements septembre et octobre	235.36 \$
6	4583	Boisvert Maryse - Frais de déplacement réunion CRSBP à TR - R.2014-10-212	59.00 \$
7	4584	Buropro - Lecture compteur	199.13 \$
8	4585	Carrières PCM - 15.23 tonnes de pierre 0-3/4 égout ND chalet des loisirs	189.99 \$
9	4586	C G V - Achat de stylos avec logo "Municipalité de Pierreville Parc Lafrenière"	684.58 \$
10	4587	Champagne Jean-Paul - 1 le versement location garage - R.2013-01-019	250.00 \$
11	4588	Danis Construction - Paiement des retenues rue Gill & Laperrière	16 730.20 \$
12	4589	Descôteaux André - Déplacements de septembre et octobre	144.00 \$
13	4590	Dépanneur Pierreville - Essence	604.83 \$
14	4591	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	227.06 \$
15	4592	Enseigne André inc. - Enseigne parc industriel	23 684.85 \$
16	4593	Équipements Raydan - Truelle pour ciment Gazebo, location marteau béton pour trottoirs face Mme Martel	57.65 \$
17	4594	Excavation des Iles - Enlèvement des bouées	6 623.22 \$
18	4595	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	76.00 \$
19	4596	Fontaine Roger - Ligue soccer joueurs et arbitre	614.00 \$
20	4597	Fournier Réal - Réparation d'un urinoir au Centre communautaire	25.00 \$
21	4598	Garage Pierre Dufresne - Poser, balancer 2 nouveaux pneus F250 & vidange d'huile et poigné Ranger	104.02 \$
22	4599	Global électro-mécanique - Réparation TEU ND station et une pompe	8 737.60 \$
23	4600	Groupe Info Plus - Switch HP Procurve 16 ports	126.46 \$
24	4601	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs et eau de surface usée (cite neige usée)	484.03 \$
25	4602	Lapierre July - Contribution pour la Fête de l'Halloween	100.00 \$
26	4603	Les entreprises d'électricité D A - 2 interventions	246.07 \$
27	4604	Les entreprises Pierreville - 2.5 heures de niveleuse rue Industrielle	287.44 \$
28	4605	Martech - 6 panneaux de signalisation	235.70 \$
29	4606	Mégaburo - Fournitures de bureau	330.36 \$
30	4607	Photographie François Pinard - Photo du conseil - R.2014-06-126	781.83 \$
31	4608	Néopost Canada - Plan de 12/14 à 02/15	55.34 \$
32	4609	Normand Bardier - Descendre les quais ND et réparation égout (Raymond Martel & Sylvain Descheneaux)	1 083.65 \$
33	4610/4611	Patrick Morin - Fournitures diverses	1 285.04 \$
34	4612	Pavage 132 - Asphaltage bord trottoir ctre Com, rg Courchesne, rg Saint-Joseph, rg Petit-Bois & Principale	2 169.35 \$
35	4613	Portes de garage Courchesne - Réparation porte garage Municipal	137.97 \$
36	4614	Poste Canada - Communiqué Halloween	152.15 \$
37	4615	Reliance Protectron inc - Surveillance de base TEU usine de Pierreville	378.73 \$
38	4616	RIGIDBNY - 11e quote-part Régie des déchets	5 312.50 \$
39	4617	RGMR du Bas St-François - 11e quote-part Régie des déchets	7 716.50 \$
40	4618	Régie d'incendie de Pierreville - 4e et dernière quote-part, 3 feu	22 667.56 \$
41	4619	Réseau Biblio CQLM - Fourniture de papeterie	18.40 \$
42	4620	RTL excavation - 1.5 hres pépîne enseigne Parc industriel	129.34 \$
43	4621	Vacuum D.L. - Nettoyage ponceau rg Petit-Bois, conduites d'égouts et usine TEU Pierreville et ND	4 365.79 \$
44	4622	Vallée Patrick - Aide financière pour Jérémy Vallée inscription taekwondo 2014	30.00 \$
45	4623	Vallée Patrick - Aide financière pour Marianne Vallée inscription Tumbling 2014	57.50 \$
		<b>Sous-total des factures à payer</b>	<b>109 436.57 \$</b>

<b>Total des factures du mois</b>	<b>134 247.85 \$</b>
-----------------------------------	----------------------

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h37 et se termine à 19h39.

## 06. PRÉSENTATION DU BUDGET 2015 – Date d’une séance spéciale

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de fixer une date pour la présentation du budget 2015 de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que celui-ci doit être présenté au minimum quatre (4) semaines après le rapport du maire ;

CONSIDÉRANT que le rapport du maire sera présenté le jeudi 13 novembre prochain à 19h ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-221

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que le budget 2015 de la Municipalité de Pierreville soit déposé lors d’une séance spéciale qui se tiendra le **jeudi 18 décembre prochain à 18h30**, à l’Hôtel de ville de Pierreville.

## 07. ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS des membres du conseil

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de réviser la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-222

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, que s’établisse dorénavant comme suit la liste des personnes désignées pour siéger aux différents comités municipaux, le tout en remplacement de toutes autres nominations antérieures, à savoir ;

1.	<b>VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS</b>	:	L’ensemble du conseil
2.	<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX</b>	:	L’ensemble du conseil
3.	<b>POLICE</b>	:	L’ensemble du conseil
4.	<b>LOISIRS ET U.R.L.S.</b>	:	L’ensemble du conseil
5.	<b>JEUX D’EAU ET SKATEPARC</b>	:	L’ensemble du conseil
6.	<b>BIBLIOTHÈQUES</b>	:	L’ensemble du conseil
7.	<b>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</b>	:	L’ensemble du conseil
8.	<b>FINANCES</b>	:	L’ensemble du conseil
9.	<b>PROTECTION CIVILE ET ASSISTANCE</b>	:	André Descôteaux, maire Jean-Christophe Proulx Julie Gagnon
10.	<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE</b>	:	L’ensemble du conseil
11.	<b>LE PERSONNEL</b>	:	L’ensemble du conseil
12.	<b>POLITIQUE FAMILIALE</b>	:	Mélanie Provencher Denise Descôteaux

Chacun des membres du conseil acceptant leurs nominations respectives séance tenante, entendu que monsieur le maire est toujours d’office membre de chacun des comités.

De plus, toujours sous la même proposition, il est unanimement résolu par le conseil de nommer comme délégué au sein des organismes auxquels la municipalité adhère les personnes suivantes, le tout en remplacement de toutes nominations antérieures :

- |     |   |   |  |
|-----|---|---|--|
| 13. | <b>O.M.H.P.</b>   | : | Julie Gagnon<br>Denise Descôteaux  |
| 14. | <b>C.R.S.B.P.</b>   | : | Marcel Lavoie (répondant)<br>Chantal Bellamy<br>(coordonnatrice Pierreville)<br>Maryse Boisvert<br>(coordonnatrice Notre-Dame) |
| 15. | <b>BOUGIE BUS</b>   | : | Denise Descôteaux  |
| 16. | <b>RÉGIE I.A.E.P. DU BAS ST-FRANÇOIS</b>  | : | Julie Gagnon<br>Mélanie Provencher<br>Marcel Lavoie (substitut)  |
| 17. | <b>RÉGIE I.G.D. DU BAS ST-FRANÇOIS</b>  | : | Michel Bélisle<br>Marcel Lavoie (substitut)  |
| 18. | <b>RÉGIE I.G.D. BÉCANCOUR</b>   | : | Michel Bélisle<br>Marcel Lavoie (substitut)  |
| 19. | <b>RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE<br/>ST-FRANÇOIS-DU-LAC</b>  | : | André Descôteaux, maire<br>Julie Gagnon<br>J-C Proulx (substitut)  |
| 20. | <b>BOUÉES</b>   | : | L'ensemble du conseil  |
| 21. | <b>VÉLO SUR LA RIVIÈRE</b>  | : | Mélanie Provencher<br>Jean-Christophe Proulx   |
| 22. | <b>MAISON DES JEUNES BAS-ST-FRANÇOIS</b>  | : | Mélanie Provencher<br>J-C Proulx (substitut)   |
| 23. | <b>COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ;<br/><i>Membres d'office</i><br/>André Descôteaux, maire<br/>Marcel Lavoie<br/>Jean-Christophe Proulx<br/>Lyne Boisvert, directrice-générale<br/><br/><i>Citoyens (nes) de la municipalité</i><br/>Nicole Beaulac<br/>Serge Gauthier<br/>Maurice Vidal</b> |   |  |
| 24. | <b>COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CDL) :<br/><i>Membres d'office</i><br/>Marcel Lavoie<br/>Jean-Christophe Proulx<br/><br/><i>Citoyen(nes) de la Municipalité</i><br/>Éric Desmarais<br/>Jean-Yves Descôteaux<br/>Véronique Laramée<br/>Michel Deschenes</b>  |   |  |
| 25. | <b>COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE) :<br/>Julie Gagnon<br/>Mélanie Provencher</b>   |   |  |
| 26. | <b>CHAMBRE DE COMMERCE</b>  | : | Marcel Lavoie  |

Chacun des membres du conseil acceptent leurs délégations respectives séance tenante.

#### **08. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES – Autorisation de transmission des dossiers à la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska tous les dossiers des propriétés montrant un solde à payer à notre municipalité et/ou à la Commission scolaire La Riveraine pour l'année 2013 ;

CONSIDÉRANT qu'un état de compte a été transmis à chacun des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste établie par la comptable de la municipalité ;

2014-11-223

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'envoi à la MRC de Nicolet-Yamaska, les dossiers montrant un solde à payer à notre municipalité pour l'année 2013.

#### **09. VENTES POUR TAXES IMPAYÉES - Désignation**

CONSIDÉRANT que lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut renchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication, sur autorisation seulement du conseil ;

CONSIDÉRANT que l'enchère de la municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales ;

2014-11-224

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner monsieur le maire, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, à agir pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, au montant de la vente pour non-paiement de taxes de la MRC de Nicolet-Yamaska, qui aura lieu le **jeudi 9 avril 2015 à 10h00**, à la salle du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257-1, rue Mgr Courchesne, à Nicolet.

#### **10. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2015**

2014-11-225

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Julie Gagnon* à l'effet qu'un règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

#### **11. AFFECTATION – Surplus accumulé au 31 décembre 2013**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une affectation du surplus accumulé affecté au 31 décembre 2013, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs de Notre-Dame, de Pierreville et de Saint-Thomas;

CONSIDÉRANT qu'il a lieu de procéder à une affectation du surplus accumulé affecté au 31 décembre 2013, afin de pallier aux sommes dépensées durant l'année dans le département « Assainissement des eaux » du secteur Pierreville;

2014-11-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2013 au montant de (38 958\$), représentant pour le secteur Pierreville un montant de (46 459\$), pour le secteur de Notre-Dame, un montant de 6 685\$ et pour le secteur de Saint-Thomas et Pierreville, un montant de 816\$ dans les postes suivants, à savoir;

<i>Surplus affecté – Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	6 685\$
<i>Surplus affecté – Égouts – Secteur Pierreville</i>	6 516\$
<i>Surplus affecté – Assainissement – Secteur Pierreville</i>	(53 311\$)
<i>Surplus affecté – Hôtel de ville – Secteurs Saint-Thomas et Pierreville</i>	816\$
<i>Surplus affecté – Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	336\$

## **12. DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI RELATIF À L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE POUR TENIR COMPTE DE LA RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT**

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska a adopté le schéma d'aménagement et de développement révisé portant le numéro de règlement 2010-07, le 19 mai 2011 ;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de Nicolet-Yamaska doit, dans les deux (2) ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska est responsable de la rédaction des règlements d'urbanisme pour la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska travaille actuellement à la rédaction des règlements d'urbanisme pour la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité de Pierreville présente la demande de prolongation de délai pour l'adoption des règlements de concordance suite à la révision du schéma d'aménagement ;

**2014-11-227**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le délai pour l'adoption des règlements de concordance de la Municipalité de Pierreville dont le territoire est compris dans celui de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska soit de 24 mois à partir de ce jour ;

QUE la présente résolution soit envoyée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire afin d'obtenir un délai de 24 mois pour l'adoption des règlements de concordance pour la Municipalité de Pierreville.

## **13. SOUPER DE NOËL – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT que le temps des fêtes approche à grands pas ;

CONSIDÉRANT que par ce souper, au Bistro Saint-Thomas, nous voulons remercier nos employés ;

**2014-11-228**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le souper des fêtes qui aura lieu le 2 décembre prochain ;

QUE le coût du repas des élus et des employés soit à la charge de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le montant total du repas ne dépasse pas 1 000\$ ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Réceptions » 02 130 00 493*

#### **14. COMPTEURS D'EAU – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT que certains compteurs d'eau sont défectueux et qu'il nous faut les changer ;

CONSIDÉRANT qu'un nouvel équipement sera sur le marché en 2015 afin de prendre la lecture des compteurs électroniquement ;

CONSIDÉRANT que ces nouveaux compteurs nous permettent une économie de temps lors de l'entrée de données relativement à la quantité d'eau consommée par les citoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

**2014-11-229**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de ± 160 compteurs d'eau encodés à l'entreprise *LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE* de Saint-Hyacinthe, au coût de ± 22 500\$ (taxes incluses).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Achat compteurs d'eau » 02 413 00 649*

#### **15. TRAVAILLEUR DE RUE – Fin de l'entente**

CONSIDÉRANT que l'entente avec Centretien Nicolet et Régions, pour le travailleur de rue, se termine le 30 juin 2015 ;

CONSIDÉRANT que dans ce dossier, l'entente comprenait les municipalités de Saint-François-du-Lac, Pierreville et la Communauté d'Odanak ;

CONSIDÉRANT l'annonce du retrait de la Municipalité de Saint-François-du-Lac dans ce dossier pour la prochaine année;

EN CONSÉQUENCE,

**2014-11-230**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de ne pas renouveler notre entente avec Centretien Nicolet et Régions pour l'année 2015-2016 ;

DE FAIRE parvenir cette résolution à Centretien Nicolet et Régions, la Municipalité de Saint-François-du-Lac ainsi que la Communauté d'Odanak.

#### **16. PARC LAFRENIÈRE – Officialisation auprès de la Toponymie du Québec**

CONSIDÉRANT que la famille Lafrenière a grandement contribué à l'essor économique de notre municipalité et par ce fait, nous voulons leur rendre hommage ;

EN CONSÉQUENCE,

**2014-11-231**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Toponymie du Québec d'officialiser le Parc Lafrenière sur lequel l'Hôtel de ville de Pierreville est érigé ;

DE FAIRE parvenir à la Toponymie du Québec tous les documents relatifs à l'officialisation soit la copie de cette résolution, le plan de localisation de l'espace public ainsi que l'origine et la signification du nom proposé.



## **17. ENSEIGNE DU PARC INDUSTRIEL – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT que l'enseigne du Parc Industriel a été installée la semaine dernière ;

**2014-11-232**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de l'enseigne du Parc Industrielle, à *ENSEIGNES ANDRÉ INC.*, au coût de 23 684.85\$ (taxes incluses).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Enseigne Parc industriel » 03 310 00 032*

## **18. SITE DES NEIGES USÉES – Mandater Pierre Pépin, arpenteur-géomètre**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec Monsieur Roger Letendre concernant une parcelle de terrain du site des neiges usées ;

CONSIDÉRANT qu'il faut relocaliser le fossé déjà existant ;

**2014-11-233**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Monsieur Pierre Pépin, arpenteur-géomètre afin de localiser le nouveau fossé pour déterminer exactement le nouveau périmètre du site des neiges.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Agrandissement dépôt à neige » 02 330 00 522*

## **19. COMITÉ DES LOISIRS – Fête de Noël**

CONSIDÉRANT que le comité des loisirs de Pierreville veut organiser une fête de Noël qui se tiendra en décembre prochain ;

**2014-11-234**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 1 000\$ au comité des loisirs de Pierreville pour la fête de Noël.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Subvention – Comités loisirs » 02 701 92 990*

## **20. SURPLUS ACCUMULÉS – Comité des loisirs – Fête de l'Halloween**

CONSIDÉRANT que le comité des loisirs a organisé une fête de l'Halloween, qui a eu lieu les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre derniers ;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 228.65\$ a été remise à la municipalité, suite à cette activité ;

**2014-11-235**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une augmentation de la réserve financière des loisirs, du montant qui a été remis à la municipalité par le comité des loisirs, soit un montant de 228.65\$

## **21. CAGE À CHIENS – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas de cage pour gros chiens lorsque nous devons récupérer et garder ceux-ci, jusqu'à ce que le propriétaire le réclame;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-236

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une cage à chiens au montant de 100\$ à Madame Claudette Janelle.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Autres (frais divers) animaux » 02 290 01 690*

## **22. COURS D'EAU « LAVOIE, BRANCHE LAFORCE » - Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville se doit de transmettre une demande de nettoyage de fossé à la MRC de Nicolet-Yamaska puisque ce cours d'eau est sous leur compétence ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-237

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la transmission de la demande formelle d'intervention pour des travaux d'entretien du cours d'eau « *Lavoie, branche Laforce* ».

## **23. MAISON DES JEUNES DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Demande de subvention 2015**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée en date du 31 octobre dernier par la *MAISON DES JEUNES DU BAS SAINT-FRANÇOIS* ;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cet organisme est d'impliquer les jeunes dans la communauté ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-238

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un déboursé de 5 000\$ en guise d'aide financière à l'organisme la *Maison des jeunes du Bas Saint-François*.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :  
« Subvention – Maison des jeunes » 02 701 96 990*

## **24. OFFICE TOURISME NICOLET-YAMASKA – Plan Partenariat 2015**

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour notre municipalité de faire connaître les bons côtés de notre région ;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut de la visibilité, et que l'Office du Tourisme Nicolet-Yamaska nous l'offre ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-239

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer au Plan de partenariat de l'Office du Tourisme Nicolet-Yamaska pour l'année 2015 au coût de 225\$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990*

## **25. VÉLO SUR LA RIVIÈRE – Adoption du budget 2015**

CONSIDÉRANT que le comité « Vélo sur la rivière » a présenté et adopté son budget 2015 ;

2014-11-240

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le budget 2015 « Vélo sur la rivière » et que la quote-part de notre municipalité est de 4 000\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Vélo sur la rivière » 02 701 98 990*

## **26. OPÉRATION NEZ ROUGE - Commandite**

CONSIDÉRANT la demande de commandite déposée par le *Corps de police des Abénakis*, le 30 octobre dernier ;

2014-11-241

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 150\$ au *Corps de police des Abénakis* pour l'événement Opération Nez rouge 2014.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990*

## **27. LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE* afin de permettre de continuer d'offrir un lieu de rencontre et de vie communautaire, des activités et des services pour les familles et aussi supporter les parents dans leur rôle ;

2014-11-242

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver sur notre budget 2015 un montant de 2 500\$ en guise d'aide financière à l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE* ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le montant accordé soit versé à l'organisme au début de l'année financière 2015.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Maison la famille » 02 701 95 990*

## **28. PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2014-2018**

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**2014-11-243**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

## **29. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS ST-FRANÇOIS – Approbation du budget 2015**

CONSIDÉRANT que la Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François a présenté et adopté son budget 2015, lors de la séance du 20 octobre 2014, établissant le coût pour l'achat de l'eau à 2.15\$ / 1 000 gallons impériaux ;

**2014-11-244**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les prévisions budgétaires 2015 de la Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas St-François, au coût de 311 230.00\$, représentant une quote-part pour notre municipalité de 140 053.50\$.

### **30. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2014**

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 octobre 2014 de la Municipalité de Pierreville.

### **31. VARIA**

#### **a) COURS D'EAU « JOSEPH COURCHESNE » - Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville se doit de transmettre une demande de nettoyage de fossé à la MRC de Nicolet-Yamaska puisque ce cours d'eau est sous leur compétence ;

EN CONSÉQUENCE,

2014-11-245

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la transmission de la demande formelle d'intervention pour des travaux d'entretien du cours d'eau «*Joseph Courchesne*».

### **32. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. **HÔTEL MONTFORT** – Lettre de remerciement ;
2. **MINISTÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)** - Lettre aux municipalités avec réseau d'égout sans station d'épuration et nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées ;
3. **MINISTÈRE DES FINANCES** – Refinancement d'un montant de 69 200\$ relatif à un emprunt échéant le 8 février 2015 ;
4. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Ordre du jour du 27 octobre, procès-verbal du 27 octobre, rapports mensuels d'octobre
5. **SOCIÉTÉ D'HABITATION** – Rapport d'approbation des états financiers 2013

### **33. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **34. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20h21 et se termine à 20h49.

### **35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2014-11-246

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h50.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*